



COMMUNIQUÉ

Rééquilibrage militaires/civils : quel enthousiasme !

Une réunion de présentation de la « feuille de route » consécutive au rapport du Contrôle Général (rapport « Hamel ») sur la place des personnels civils dans les armées et services a eu lieu hier, **mercredi 7 décembre 2016** de 9 h 30 à 11 h 30, sous la présidence de Madame Anne-Sophie AVÉ, DRH-MD.

Cette réunion était organisée suite aux annonces du ministre qui avait pris l'engagement, le 5 octobre 2016, d'établir une feuille de route contenant des mesures de rééquilibrage concrètes dès 2017.

Un petit rappel des revendications de **Force Ouvrière** en la matière :

- Transformation de 15 000 postes sur dix ans à raison de 1 500 par an, ce qui représente 1% du volume du soutien. C'est sans doute ce 1% qui va mettre à mal le contrat opérationnel !
- Réalisation de ces postes sur trois axes :
 - Recrutement 4139-2 et 4139-3
 - Concours internes et externes
 - Plan de requalification des filières administratives et techniques.

Face à la présentation qui nous a été faite, force est de constater qu'on est loin du compte. En effet, le nombre de postes proposé à la transformation dans les armées et services se monte à 313 pour l'année 2017, selon la répartition suivante :

- Terre : 8
- Mer :12
- Air :19
- SCA :267
- SGA : 7.

Il convient de noter que le SCA, en l'occurrence les GSBdD, supporte 85 % de la manœuvre, ce qui tend à démontrer ce que **Force Ouvrière** dénonce depuis plusieurs années, à savoir le cantonnement des personnels civils dans les GSBdD. En d'autres termes, on transforme les GSBdD en « réserves » de personnels civils.

Par ailleurs, selon la présentation faite par la DRH-MD, l'essentiel de la réalisation des postes s'effectuera par le biais de la mobilité interne, les détachements et la loi 4139-2. Autant que de besoin, il pourra être fait appel aux contractuels pour combler les postes transformés vacants. Les seules mesures de promotion envisagées dans ce cadre par la DRH-MD ne concernent que les attachés principaux et les IDEF, ce qui est notoirement insuffisant.

Il est évident que 2017 va être une année chaotique, vouloir être au rendez-vous d'ici fin mars, va nécessiter une forte dose de réactivité de la part de la DRH/MD.

Alors à quoi faut-il s'attendre : à rien pour les agents du Ministère dans l'immédiat, sauf pour les candidats à la mobilité sur les postes affichés.

Une chose est sûre, si plan de requalification il y a, il ne pourra démarrer qu'en 2018 ! Néanmoins, **Force Ouvrière** a demandé à ce qu'il figure dans les CAP de changement de corps qui se tiendront l'année prochaine.

Le passage du projet au guichet unique (« ce n'est pas nous, c'est Bercy ») ne doit pas être la mauvaise réponse à l'attente des agents, surtout que le rééquilibrage se fait à masse salariale constante ...voire inférieure puisque nous coûtons moins chers !

Pour **Force Ouvrière**, ces propositions sont inacceptables, dans la mesure où elles manquent d'ambition et ne permettent pas de répondre aux impératifs de renouvellement des effectifs et des compétences.

Selon la DRH-MD, cette première « vague » de transformation de postes doit être réalisée avant fin mars 2017, une clause de sauvegarde permettant de maintenir le personnel militaire sur le poste si celui-ci reste vacant.

Force Ouvrière a mis en garde l'administration sur la tentation de certains employeurs et de l'EMA de « jouer la montre » en attendant les élections présidentielles de 2017 et de tout mettre en œuvre ensuite pour envoyer le rapport « Hamel » aux oubliettes.

Force Ouvrière qui porte ce dossier majeur depuis l'origine, entend rencontrer tous les employeurs en Bilatérale pour continuer à faire avancer ses revendications en la matière. Car le mot magique " l'opérationnel " dissimule surtout la défense purement corporatiste des parcours professionnels militaires, des postures archaïques et la peur d'une évolution RH, même aussi minime que celle proposée par le rapport du Contrôle Général des Armées. A titre d'exemple, ce rapport qui énonce un volume de 7000 postes à l'armée de l'air qui ne posent aucune difficulté de transformation, a conduit cette même Armée à en proposer 19 en 2017... pour voir si ça peut marcher... on reste sidérés devant une telle prise de risque !!! Le rééquilibrage des effectifs à la SIMMAD qui compte 84% de personnels militaires dans ses rangs n'est pas pour demain !
Terre et Mer ne sont pas en reste !!!

En conclusion, il est clair que cette proposition de feuille de route reste très en deçà des revendications de **Force Ouvrière** et, en tout état de cause, très éloignée des conclusions du rapport « Hamel ».

Au-delà du fait que l'EMA n'a engagé à ce jour aucune étude pour 2018. On a pu constater, lors de cette réunion, le peu d'enthousiasme des armées pour une politique volontariste de transformation des postes.

Nous avons été confrontés, une fois encore, aux vieux argumentaires éculés des uns et des autres tentant de nous expliquer que l'emploi des personnels militaires aujourd'hui était nécessaire à la réalisation du contrat opérationnel.

Paris, le 8 décembre 2016

